



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

du vendredi 24 septembre 2021

APPROUVÉ

<p>PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE MAINE-ET-LOIRE DU 24 septembre 2021</p>
--

PRÉSENTS :

Mmes BENOIT, BOURSIER, COLLIN, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, LEROUGE,
MM. BESNIER, M BILLIARD, BORJON-PIRON, CHATEAU, CHOPLAIN, CESBRON,
 COURANT, FAIQ, FILLON, LELIEVRE, MALET, MAUREL, NOURRIT, PICOT, PORTIER,
 REYNOUARD, VIOUX. **Membres titulaires**

Mme BARTHELEMY, LENOIR, SYDOR,
MM. FLAMANT, LANGEVIN, MAHOT, ROUILLER, **Membres associés**

MM. BEAUFILS (Orange), BESSARD (Président de Mécène & Loire), ROBLEDO
 (Représentant Université d'Angers) représenté par MME BOUVIER, JUGUET représenté par
 Me FINOCHIARRO (Ordre des avocats) **Conseillers techniques**

EXCUSÉS :

Mmes BEALU, GATE, GOUJARD, LEFEVRE, MACE, PETITEAU,
MM. BAUDINAUD, CHOQUET, COUGE, DRAPEAU, DRONIOU, GRELIER, GROUD,
 HARDY, LEGENDRE, LEMERT, MARBACH, PATRON, RICOT, ROUSSEAU, VARVAT,
Membres titulaires

Mmes SOCARD,
MM. BERSON, J.P. BILLIARD, BOISRAME, D BOUYER, BRUNET, GIDOIN de
 MONNERVILLE, JOUSSELIN, LECLERC-DOUCHKINE, MARTIN, MARQUE, POLLONO,
 WERQUIN, **Membres associés**

Mmes BOITTEAU (représentant DCF), (Directrice DIRECCTE Pays de la Loire), COLLIN
 (Présidente Vitrites d'Angers), DABIN (Président du Conseil départemental), FILIPIAK
 (Directrice DREAL), GUILLONNEAU (Directrice Services des Douanes), CHADELAUD
 (Directrice Banque de France), TESSIER (représentante CIDES), YANNOU (Anjou
 Tourisme)

MM. APAIRE (Président MEDEF Pays du Choletais), AUDOIN (la poste), BEDOUIN
 (Président We Network), V. BOUYER (Président Destination Anjou), BOUVIER (Président
 Chambre de métiers), CHARTRAIN (Président PRI ORACE), CHALOPIN (Président
 Syndicat Mixte Anjou Numérique), CORVEE (Directeur ENEDIS), COUPRIE (MEDEF),
 DAVY (Président de l'Association des Maires de Maine-et-Loire), DESROQUES (Président
 des Vitrites de Saumur), DOLAY (Président Union Départementale des Commerçants Non
 Sédentaires), DOUGE (Président Tribunal de Commerce), GERARD (Directeur
 Départemental des Territoires), , GRIMAUD (Département de Maine-et-Loire), , LAIZE
 (Président Chambre d'Agriculture 49) LANDRAU (Représentant CJD 49), LE GALLOUDEC

(représentant la JCE), LE MONNIER (Président Comité Local des Banques), PAYEN (Président ASDEPIC), PERROT (Représentant l'ACEC), SALLE, (Président ARC Ouest),), SANCHEZ (Président CHOLET Vitrines), SCHAUPP (Président MEDEF Anjou) SOULARD, (Président Pôle Enfant Nova Child), VERMERSCH (Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest), WAGENER (Président Agence de Développement du Grand Saumurois),

Conseillers techniques

INVITES

M. ORY Pierre, Préfet de Maine-et-Loire
M. DERRAC Michel, Directeur départemental des Finances publiques de Maine et Loire
M. POULY Marc, Directeur Général ISTOM
M. BLESTEAU Matthieu, Directeur Agence organisatrice tournoi WTA

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation
Mme COUPRIE Isabelle, Direction des Affaires financières
Mme PICHARD-THIBEAU Aude, Direction des Ressources humaines
Mme ROCHER Anne, CDP49
Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire
M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises
M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale
M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations institutionnelles et Aménagement du Territoire

SÉANCE DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021Ordre du jour

1. ÉCHANGE SUR LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	1118
2. VIE INSTITUTIONNELLE	1124
2.1 Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 2021	1124
2.2 Conventions	1124
2.3 Représentations	1125
2.4 Procédure de marché public	1125
3. ACTIVITÉS CCI	1127
3.1 La rentrée du CFA et le réseau Negoventis	1127
3.2 ISTOM	1130
3.3 Agenda	1133

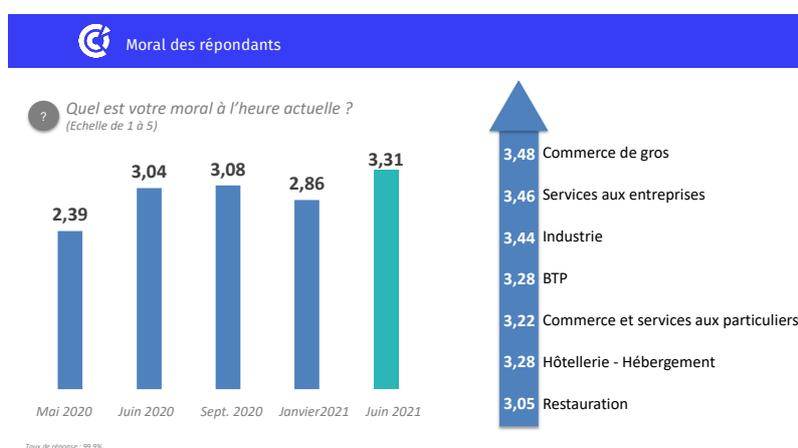
L'Assemblée générale est présidée par Jean-François REYNOUARD, le Président GRELIER étant retenu par des obligations extérieures.

Jean-François REYNOUARD remercie le Préfet Pierre ORY pour sa présence.

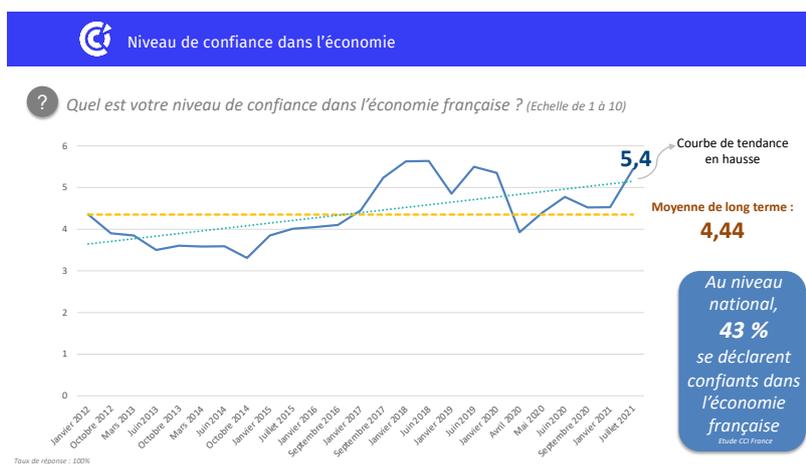
Il adresse ses félicitations à Laurence COLLIN qui a pris la présidence des Vitrites d'Angers.

1. ÉCHANGE SUR LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

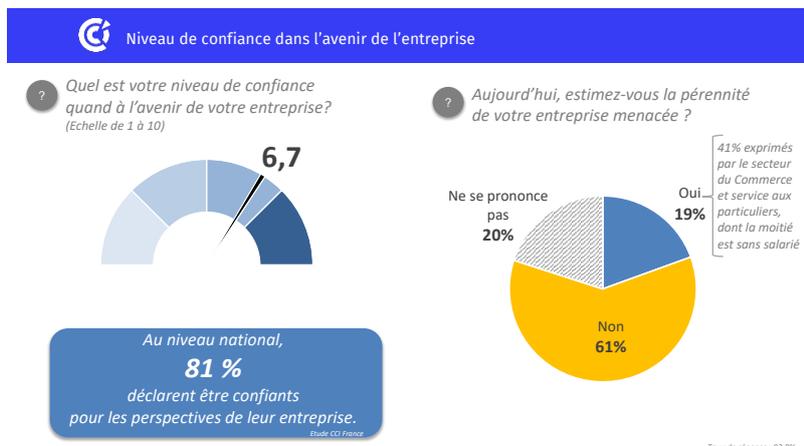
Jean-François REYNOUARD présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en juin auprès des chefs d'entreprise du département. Il souligne le nombre important de répondants : 1 523. Il ressort que, globalement, le moral est assez élevé.



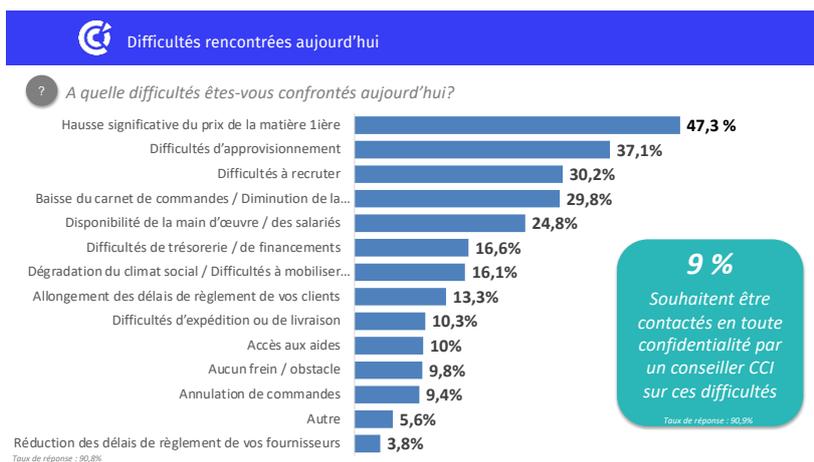
Le niveau de confiance dans l'économie française est revenu au niveau de septembre 2017.



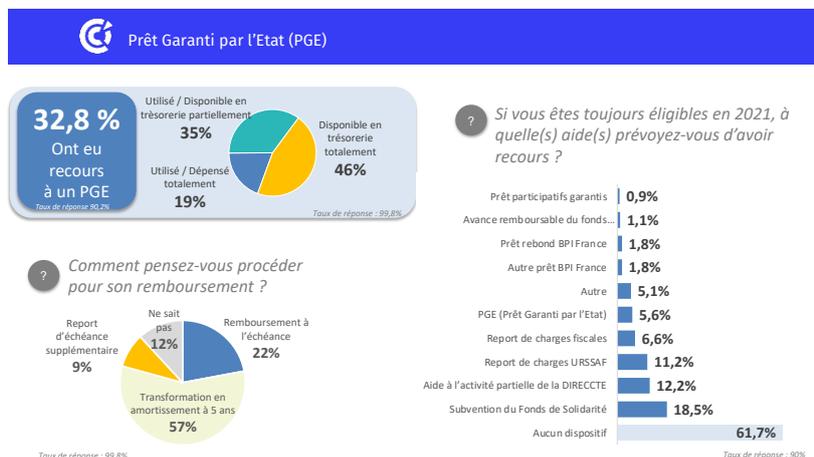
De manière générale, les dirigeants ont confiance en l'avenir et en la pérennité de leur entreprise. Jean-François REYNOUARD relève que 41% des personnes qui sont inquiets pour la pérennité de leur entreprise travaillent dans le secteur du commerce et du service aux particuliers.



Les trois problématiques principales auxquelles sont confrontés les dirigeants sont la hausse du prix des matières premières, les difficultés d'approvisionnement et les difficultés de recrutement.



Un tiers des entreprises a eu recours au prêt garanti par l'État. Pour 57% des entreprises, il a été transformé en amortissement à 5 ans. Jean-François REYNOUARD déclare qu'il faudra veiller aux 12% des entreprises qui ne savent pas comment elles procéderont au remboursement.



Jean-François REYNOUARD remercie l'état et le gouvernement au nom des entreprises pour leur implication dans la gestion de la crise.

Le Préfet Pierre ORY déclare que réciproquement, l'État remercie l'action des entreprises, qui a permis avec les mesures mises en place par l'État d'éviter un tsunami économique. Il précise qu'il ne pourra pas assister à la totalité de l'assemblée générale, car il doit accueillir la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, en déplacement au siège de l'ADEME à Angers dans le cadre du plan de relance.

Le Préfet Pierre ORY se réjouit de constater que la situation sanitaire continue de s'améliorer.

Le taux d'incidence dans le département (pour 100 000 habitants, sur 7 sept jours) est de 40%. Le taux de positivité baisse également régulièrement. Ces indicateurs attestent de la moindre circulation du virus. Se référant au Conseil de défense sanitaire du 22 septembre, il indique que le taux de 50% devrait être le seuil à partir duquel devraient s'articuler des réponses territorialisées sur la sortie de crise concernant le port du masque à l'école et la présentation du passe sanitaire.

Il souligne l'adhésion de la population du département à la vaccination. Plus de 90% des personnes âgées de plus de 12 ans ont un parcours complet de vaccination.

Compte tenu de cette situation, le dimensionnement des centres de vaccination va être revu. Deux centres vont fermer et les autres vont être redimensionnés ou déménagés. Celui du parc des expositions à Angers devrait être transféré à l'ATOLL. Les horaires vont également être modifiés afin d'être calés sur la demande.

Le préfet souligne l'idée de la réversibilité et la capacité à réarmer rapidement les centres en cas de besoin. Il évoque le débat autour de l'obligation de la 3^e dose du vaccin pour l'ensemble de la population.

Il signale que 3 000 personnes de plus de 80 ans ne sont pas vaccinées dans le département, et ce pour différentes raisons : raisons médicales, isolement social, isolement géographique. De nombreux jeunes ont été massivement vaccinés à la rentrée en lien avec l'Éducation nationale et la direction de l'enseignement catholique. De nombreux jeunes avaient déjà reçu la première dose pendant l'été.

Concernant la situation économique, le Préfet se réjouit de constater que les indicateurs sont positifs : le moral est bon, les défaillances d'entreprises sont peu nombreuses.

Il souligne deux points de vigilance. Le premier concerne la difficulté de recrutement, qui existait avant la Covid, plus ou moins aiguë selon les secteurs, malgré la mobilisation de tous les acteurs. Il évoque le problème d'image de certains métiers et le travail à faire sur ce sujet. Il cite les secteurs du BTP et de la restauration.

La seconde difficulté concerne le coût des matières premières qui touche les entreprises et les collectivités. Des appels d'offres lancés par les collectivités dans le cadre du Plan de relance se révèlent infructueux et de ce fait, certaines ne pourront pas tenir les délais fixés par France relance.

Le Préfet a parlé de ce problème avec le Premier ministre, accueilli à deux reprises récemment dans le département. Celui-ci lui a conseillé d'agir avec « souplesse et adaptation ». Le préfet affirme qu'il s'y emploie avec le directeur départemental des finances publiques, mais parfois c'est compliqué, car les instructions tombent avec des délais à respecter.

Le Préfet se réjouit de constater que le Plan de soutien a très bien fonctionné. Il remercie les chefs d'entreprise et les services de l'État. Il cite l'action du service des finances publiques. Les allers-retours entre le terrain et l'administration ont été fluides et rapides.

Le Préfet est convaincu qu'il restera quelque chose de cette capacité à travailler de manière fluide entre l'administration et les acteurs de l'économie locale sur le terrain. Il estime qu'on

n'est pas obligés d'être engoncés dans des instructions inapplicables ou des délais déraisonnables.

Il cite le fonctionnement du fonds de solidarité, l'exemple type d'une évolution qui s'est construite avec des aller-retour entre le terrain et l'administration centrale.

Il cite quelques chiffres du Plan de soutien :

- 300 M€ ont été débloqués au titre du fonds de solidarité.
- Plus de 320 M€ ont été versés pour l'activité partielle.
- Plus de 32 millions d'heures d'activité partielle ont été payées par l'État.

Le Préfet signale que l'activité partielle peut constituer une réponse pour les entreprises pour gérer les difficultés de gestion des effectifs liées aux difficultés d'approvisionnement.

Près de 1,1 milliard d'euros ont été versés au titre du PGE. Les reports de cotisation fiscale s'élèvent à 18 M€.

Le Préfet constate que le plan France relance fonctionne très bien dans le département.

Il indique que 100 M€ de crédits d'impôt de production ont été octroyés. 8 000 entreprises sont concernées dans le département. 326 projets de compétitivité industrielle sont soutenus. Le Préfet indique qu'il a rencontré plusieurs dirigeants qui ont été agréablement surpris par la rapidité de la mise en œuvre du Plan de relance. 160 M€ de subventions ont été accordés dans le département. Le préfet souligne l'effet de levier pour l'activité économique du territoire.

Le Préfet déclare que France Relance concerne aussi la cohésion sociale avec le soutien à l'emploi des jeunes via le dispositif « un jeune / une solution ».

Il constate que l'État profite de la situation hors normes créée par la crise pour s'attaquer aux vieux sujets, parmi lesquels la relocalisation de certaines activités et le soutien à l'emploi des jeunes. L'État s'y emploie avec les aides pour encourager l'apprentissage et la garantie jeunes. 23 000 jeunes ont été concernés par un dispositif France Relance dans le département.

En conclusion, le Préfet constate qu'avec le plan de soutien et le plan de relance, le pire a été évité.

Invitant les membres de la CCI à lui poser des questions ou exprimer des remarques, il évoque la mission des préfets d'information et de transmission directe au gouvernement sur ce qui se vit sur le terrain. Il adresse ainsi souvent des notes aux ministres sur différents sujets.

Jean-François REYNOUARD estime qu'il faudrait insister sur l'apprentissage pour tous les niveaux de formation. Il a l'impression que dans l'enseignement supérieur, l'apprentissage n'est pas suffisamment anobli. Les entreprises doivent aussi s'engager à accueillir des apprenants en acceptant que la première année, les apprenants ne sachent pas tout faire. Il signale que 6 800 jeunes de moins de 26 ans sont inscrits à pôle emploi dans le département. Il évoque le projet CitésLab dans lequel est engagée la CCI.

Le Préfet déclare qu'il est compliqué de repérer les « jeunes en apesanteur », les décrocheurs déscolarisés et souvent désocialisés.

Il évoque l'action des missions locales et le dispositif garantie jeunes qui est assez couteux. En contrepartie d'un engagement signé par le jeune, la mission locale lui propose de repartir à zéro. Le jeune est suivi par un tuteur, effectue des stages en entreprise et reçoit une rémunération. Il redit que 23 000 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de France Relance.

Il confirme la permanence de la difficulté culturelle autour de l'apprentissage en France malgré les bons résultats de l'apprentissage en termes d'insertion professionnelle.

Jean-François REYNOUARD demande à Raphaël COURANT de donner sa vision sur la situation du secteur de la restauration.

Raphaël COURANT déclare que les professionnels du secteur de l'hôtellerie-restauration ont connu un très bon mois de juillet. La mise en place du passe sanitaire a entraîné une baisse d'activité importante en août.

Le Préfet souligne que les professionnels de l'hôtellerie-restauration du département ont été responsables par rapport au respect des mesures. Il n'a fait que 6 ou 8 mises en demeure, qui ont été suivies d'effet immédiatement par les intéressés.

Raphaël COURANT indique qu'il a constaté en effet que la majorité des clients étaient conciliants. L'activité a repris en septembre. La difficulté qui demeure est celle du recrutement. Il est d'accord sur la nécessité de revoir l'organisation du métier. Il indique que des collègues sont contraints de fermer au minimum deux jours par semaine, souvent le week-end, car de moins en moins de personnes souhaitent travailler le samedi et le dimanche.

Le préfet évoque l'image de métiers pénibles qu'ont les secteurs de la restauration et du BTP.

Philippe BESNIER déclare qu'il ne partage pas la vision qui vise à culpabiliser les entreprises concernant leur manque d'attractivité. Il constate que cela ne concerne pas qu'une ou deux filières qui ne seraient pas suffisamment attractives. Il constate que toutes les filières sont en tension. Par ailleurs, les chefs d'entreprise portent une attention particulière, quotidiennement, aux conditions de travail de leurs employés, que ce soit sur les missions, la sécurité, pour rendre les métiers plus attractifs. Il estime que ce n'est pas le travail qu'il faut rendre attractif, mais le non-travail qu'il faut rendre répulsif.

Le Préfet indique que ce sujet devrait faire partie des débats lors de la campagne pour l'élection présidentielle.

Philippe BESNIER évoque l'effet pervers de cette situation. Il cite la situation du secteur du bâtiment qui connaît une forte dynamique de marché et des difficultés de recrutement. Il craint le développement du travail au noir. Il estime qu'il est temps d'agir. Il ne veut pas être un concurrent de Pôle emploi en termes d'attractivité.

Anne-Françoise BENOIT s'étonne que le centre-ville devienne chaque samedi après-midi un endroit où il est possible de faire n'importe quoi sans qu'aucune force de police n'intervienne. Elle redoute qu'un drame survienne entre des personnes qui se trouvent bloquées à cause de la manifestation dans la rue où est située sa boutique et les manifestants.

Le Préfet déclare que comme pour les commerçants du centre-ville, les manifestations du samedi après-midi sont très perturbantes et mobilisent fortement les services de l'Etat. Il regrette que la place du Ralliement s'appelle place du Ralliement. Il en a parlé avec le maire d'Angers pour faire en sorte que cette place ne soit plus une place de ralliement pour le départ des manifestations.

Il affirme que tous les samedis, il mobilise des moyens (entre 25 et 30 policiers) qui coûtent cher à la collectivité. Il déclare qu'il ne peut pas interdire les manifestations. Cela implique des conditions particulières. Il rappelle le principe dans un état de droit comme la France du droit de manifester dans la rue. Par principe, une manifestation est autorisée à partir du moment où elle est déclarée. Le problème avec les manifestations contre le passe sanitaire est l'absence d'organisateur. Le parcours n'est pas discuté avec les services de la préfecture. Il évoque la particularité d'Angers avec la dangerosité des voies sur berge difficile à gérer. C'est pourquoi il prend des arrêtés d'interdictions qui constituent une base réglementaire à la police pour verbaliser. Le maintien de l'ordre doit se faire avec beaucoup de discernement. Il comprend la lassitude des commerçants.

Jean-François REYNOUARD demande à Emmanuel PICOT de donner sa vision sur le secteur industriel.

Emmanuel PICOT évoque le paradoxe auquel sont confrontés les dirigeants d'entreprises industrielles : une demande très forte au niveau mondial qui ne peut être honorée à cause des difficultés d'approvisionnement en composants électroniques. Une situation liée à la dépendance des marchés essentiellement des marchés asiatiques.

Il évoque la possibilité de reconstruire une filière électronique en Europe.

Il évoque également de fortes disparités entre les marchés : la relance est très forte dans les pays d'Amérique du Nord. Ce qui n'est pas le cas des pays d'Amérique du Sud. Après avoir beaucoup souffert en avril et mai, la relance est également très forte en Inde. L'Afrique reste en souffrance. La relance est forte en Chine. Ce qui n'est pas le cas des autres pays d'Asie du Sud Est. Il craint que l'euphorie actuelle liée au rattrapage des années 2020 et 2021 marquées par la pandémie dégonfle dans les six mois à venir.

Matthieu BILLIARD évoque un effet de bulle liée à une forte demande. Il cite le cas de l'industrie automobile, qui regroupe de grands groupes et des entreprises sous-traitantes.

Benoît CHOPLAIN indique que depuis un an, son entreprise qui fabrique des machines industrielles reçoit de très nombreuses commandes. L'activité est 30% plus importante qu'en 2019. Toutefois, les pénuries de composants électroniques, utilisés pour la création des automates, retardent les livraisons. Les délais d'approvisionnement sont passés de 1 à 3 semaines à 16 semaines. Cela devrait impacter le chiffre d'affaires. Par ailleurs, les commandes ont beaucoup baissé ces derniers mois. Il a l'impression que les clients décalent leur projet d'investissement.

Édith GIFFARD indique que l'activité est 25 à 30% supérieure à celle de 2019 dans son entreprise. Tous les marchés sont repartis à la hausse. La demande est si importante que la production a du mal à suivre. Elle évoque une inquiétude pour l'approvisionnement en sucre. Elle souligne l'importance du relationnel dans ce contexte. Plus les relations avec les fournisseurs et les partenaires sont bonnes, plus il est facile de sortir des situations difficiles.

Catherine BARTHELEMY indique que les aides accordées aux commerçants en 2020 n'étaient pas adaptées à la taille des entreprises. Les entreprises qui possédaient plusieurs boutiques et un seul numéro de Siret ont reçu les mêmes aides que celles qui n'avaient qu'une boutique. Elle ajoute que ces entreprises doivent également rembourser des loyers. Elle cite le cas de son entreprise, qui a enregistré une perte de 37% du chiffre d'affaires et qui a perçu une aide de seulement 13 000 €.

Éric MALET indique que le marché immobilier est très prospère. Les prix de l'immobilier de l'habitat connaissent une forte augmentation. Or, les salaires n'augmentant pas dans la même proportion.

Concernant l'immobilier d'entreprise, les chantiers de construction ralentissent à cause de la pénurie et l'augmentation des prix des matériaux. Il espère que cette pénurie ne sera que conjoncturelle.

Il indique que la demande de locaux d'activité, portée par l'installation de nouveaux artisans dont l'activité se développe, est très forte.

Il évoque l'impact de la mise en œuvre de l'objectif de la zéro artificialisation liée à la transition énergétique et la difficile mise en pratique des réglementations, telles que la centralisation de la consommation et l'obligation de réduire la consommation d'énergie dans les locaux.

Il évoque également l'impact faible de la mise en place du télétravail sur l'immobilier d'entreprise à Angers.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1 Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juillet 2021

Les membres n'ont aucune remarque à formuler.

Validation unanime des membres titulaires

2.2 Conventions

→ Avec Radio Campus

Jean-François REYNOUARD rappelle le contenu de la convention :

- le pack aventure CCI incluant 6 publiereportages,
- le forfait de 4 murmures.org (des enregistrements qui promeuvent les filières et l'activité de CCI Formation). Le dernier en date était consacré à filière énergétique de Cholet.
- Radio Campus communique également sur les événements et actualités de la CCI, notamment sur la Grande Aventure d'entreprendre et la Nuit de l'orientation.

Le montant de subvention proposée est de 3 050 € HT.

Validation unanime des membres titulaires

→ Avec la BPI pour propulser le programme CITESLAB

Jean-François REYNOUARD indique que l'objectif du programme CITESLAB est d'identifier, d'accompagner et d'aider les jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires qui ont des projets d'entrepreneuriat. La CCI propose un accompagnement dans le cadre de la MCTE (Maison de la création et transmission d'entreprise). Cela représente un emploi à temps plein, occupé par Flora QUERREC, cheffe de projet CITESLAB. Le financement de ce poste est porté par la BPI et Angers Loire développement. Jean-Benoît PORTIER indique que l'association « un essai transformé pour l'emploi » participe également à ce programme.

Validation unanime des membres titulaires

→ Avec VEGEPOLYS

Jean-François REYNOUARD rappelle que la CCI accompagne Vegepolys depuis 2006. Elle assure pour cet organisme un service de veille et prospective.

Il évoque le rapprochement des deux pôles de compétitivité, Végépolys et de Céréales vallée.

Il évoque l'organisation du congrès international de l'horticulture, qui aura lieu à Angers, du 14 au 22 août 2022. Cet événement orienté recherche et innovation a lieu tous les 4 ans, et généralement dans de grandes villes. Le prochain congrès aura lieu à Londres.

Cyrille LAHEURTE indique que la préparation de l'accueil des congressistes est en cours. Une réflexion est en cours pour attirer des PME sur cet événement scientifique. Des parcours sont en cours d'étude incluant des temps forts du congrès, des immersions dans des entreprises et des lieux symboliques de l'écosystème territorial et la visite de sites comme Terra Botanica, Camifolia à Chemillé et le parc oriental de Maulévrier.

Validation unanime des membres titulaires

2.3 Représentations

→ Association jeunesse et entreprises

Sandrine CAPELE indique que l'association « jeunesse et entreprise » est une association nationale, qui vise à rapprocher les jeunes et le monde de l'entreprise.

Un programme d'actions est proposé aux professeurs des collèges et lycées pour favoriser la découverte monde de l'entreprise.

Il est proposé que Sandrine CAPELE représente la CCI49 jusqu'à la fin du mandat.

Validation unanime des membres titulaires

2.4 Procédure de marché public

Yannis BORJON-PIRON indique que deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment C du centre Pierre-Cointreau, loué par la Mission locale.

L'entreprise retenue est Verre Solution, basée à Saint-Barthélémy d'Anjou pour un montant forfaitaire de 447 614,83 € HT (PSE 2 et 3 comprises).

Attribution du marché 2021 RTPN 2063

- **Montants estimatifs :**

ESTIMATION MAITRISE D'ŒUVRE		€ HT
Base		432 500,00
PSE n° 1.1	Remplacement des châssis du sous sol	20 000,00
PSE n° 1.2	Motorisation des stores	14 500,00
PSE n° 1.3	Digitcode et horloge sur la porte automatique	1 000,00

- **Entreprise retenue:**
Verre Solution (Saint Barthélémy d'Anjou) pour un montant forfaitaire de **447 614,83 € HT (PSE 2 et 3 comprises)**



Yannis BORJON-PIRON évoque les travaux de rénovation du premier étage du bâtiment D et l'objectif de valorisation des déchets. L'association Tri and Collect est intervenue et a permis un recyclage de matériaux.

La démarche RSE intégrée aux travaux de rénovation du 1^{er} étage Bâtiment D Du Centre Pierre Cointreau

- Valorisation des déchets liés à la déconstruction d'un plateau de 1200m².
- 75% des matériaux et équipements ont été réemployés ou recyclés et ce sont donc 75% de déchets qui ne sont pas voués à l'enfouissement.



CERTIFICAT DE RECYCLAGE

Chambre de Commerce et d'Industrie
Chantier de déconstruction d'un plateau de bureaux à la CCI d'ANGERS
Février - Mars 2021

VOTRE DÉMARCHÉ DE RECYCLAGE A GÉNÉRÉ L'ÉCONOMIE DE :

3,6 tonnes de CO₂ qui n'ont pas été émises
3 arbres plantés
40 585 kWh d'énergie économisés
4,7 tonnes de CO₂ économisés

MATIÈRES RECYCLÉES QUANTITÉ

MATIÈRES RECYCLÉES	QUANTITÉ
20 cloisons plâtre 90x120	200 m ²
1000 kg de déchets divers (bois, métal, plastique...)	1000 kg
200 m ² de dalles bois stratifiées	200 m ²
1000 kg de déchets PVC PVC	1000 kg
1000 kg de déchets divers (bois, métal, plastique...)	1000 kg
TOTAL	1000 kg

Où sont recyclés vos déchets ?



Il insiste sur la nécessité de pouvoir vérifier que ce qui est affiché en termes de critères environnementaux est réellement effectué au cours de l'opération.

Il indique que dans le cadre de la construction du nouveau centre de formation de l'UIMM, la démolition du « point A » du Centre Pierre-Cointreau a permis le réemploi de matériaux de construction et d'équipement qui le composait en partie. Il s'agit de 106 ml de cloisons de verre et 30 portes stratifiées.

Ces matériaux sont destinés au projet d'extension des locaux d'Emmaüs à Saint-Jean de Linières. C'est le résultat d'un partenariat avec l'association Matières grises, qui a réalisé la dépose et l'évacuation.

À l'attention des jeunes qui sont de plus attentifs à la démarche environnementale des entreprises, il souligne que les entreprises du bâtiment sont engagées dans ce domaine et y travaillent.

3. ACTIVITÉS CCI

Jean-Benoît PORTIER félicite l'ensemble des équipes de CCI Formation pour leur implication et la qualité des formations proposées. Ce n'est pas un hasard selon lui si les effectifs sont en constante augmentation. Ses propos sont suivis par les applaudissements de l'assemblée.

3.1 La rentrée du CFA et le réseau Negoventis

Sandrine CAPELE indique que CCI Formation bénéficie du contexte de la relance économique.

Elle indique que les effets de la réforme de la formation professionnelle depuis l'adoption de la loi Avenir professionnel en 2018, ont pris toute leur ampleur en termes de gouvernance et libéralisation du marché.

Avant la réforme, il y avait 54 CFA au niveau régional.

Aujourd'hui, la région compte 200 organismes de formation qui proposent des formations par apprentissage.

Elle indique que CCI Formation a ouvert trois nouvelles formations à la rentrée :

- un BTS SIO (Services informatiques aux organisations à Saumur en partenariat avec l'Institut d'informatique appliquée de Laval.
- Un BTS logistique à Cholet pour renforcer la filière logistique.
- La 2^{ème} année de la licence Food and Beverage à Angers avec la mise en place du parcours apprentissage en partenariat avec l'Université d'Angers.

Sandrine CAPELE indique que pour la troisième année consécutive, l'effectif global des apprenants est en augmentation : près de 5% en plus par rapport à 2020. Le nombre des apprentis a franchi la barre des 3 400.

Malgré cette hausse, CCI Formation n'est pas en capacité de répondre à la demande des entreprises dans certains domaines.

Sandrine CAPELE rappelle que la relance de l'apprentissage est accompagnée par l'État par l'intermédiaire d'une prime exceptionnelle au recrutement d'apprentis. 5 000 € pour la première année de contractualisation pour un jeune mineur, 8 000 € pour un apprenti majeur. Cette prime est prolongée jusqu'au 30 juin 2022.

Sandrine CAPELE indique que CCI Formation travaille aussi en partenariat avec deux écoles d'enseignement supérieur, l'ESEO et l'ESSCA, concernant la pédagogie liée à l'alternance. Elle souligne que l'ESEO déploie l'apprentissage sur le parcours complet des études d'ingénieur.

 Rentrée 2021- Point sur les effectifs	
<i>Situation au 20/09/2021</i>	
Effectif global :	3 732 apprenants / 3 559 au 31/12/2020 soit + 4,86 %
Apprentissage :	3 409 Apprentis / 3 245 au 31/12/2020 soit + 5,05 %
<input type="checkbox"/> CPC :	1 755 Apprentis / 1 727 au 31/12/2020 soit + 1,62 %
<input type="checkbox"/> Eurespace :	1 225 Apprentis / 1 128 au 31/12/2020 soit + 8,60 %
<input type="checkbox"/> EFS :	429 Apprentis / 390 au 31/12/2020 soit + 10,00 %
<input type="checkbox"/> Partenaires ESEO-ESSCA :	151 Apprentis/137 au 31/12/2020 soit + 10,22 %
<i>(sachant que des placements sont encore en-cours et que les rentrées form pro sont plus tardives)</i>	

Sandrine CAPELE indique que la progression est quasiment identique dans tous les secteurs. Elle souligne la belle progression des effectifs de l'Institut de la bijouterie à Saumur, qui montre la reconnaissance de l'expertise nationale de cet institut. Elle note quelques fragilités, notamment pour l'hôtellerie et la restauration, en particulier sur les métiers de service.

Elle explique que la baisse du nombre d'apprentis pour le secteur banque assurance découle de la libéralisation de l'apprentissage avec la possibilité pour les entreprises de créer leur propre centre de formation. Le CFA de la branche banque assurance porte les formations et les délègue à CCI Formation.

Sandrine CAPELE souligne que CCI Formation peut proposer aux entreprises des jeunes aux compétences multiples.

 Rentrée 2021- Poids des secteurs			
Secteurs / Filières	Effectifs		Rentrée 2020 /
	Tous statuts	%	Apprentissage
Vente Commerce	1014	27,17%	14,8%
Coiffure, Optique, Pharmacie	739	19,80%	3,3%
TCHR	461	12,35%	1,6%
Bâtiment	443	11,87%	8,5%
Bijouterie	168	4,50%	33,0%
Gestion des Organisations, des Compétences, et Services à la			
Personne	153	4,09%	10,4%
Mécanique auto	126	3,37%	9,6%
Banque Assurance	84	2,25%	-40,0%
Logistique	50	1,33%	-2 %
Informatique/Numérique	5		
Partenaires	151	4,04%	
Total	3732		

Situation au 20/09/2021

Concernant la répartition par niveau, Sandrine CAPELE souligne la forte hausse de l'enseignement supérieur (+ 25%) et l'importance de consolider les autres niveaux, notamment les premiers. Les CAP représentent un tiers des effectifs. Ces formations correspondent à des besoins de certains domaines d'activité.

Elle rappelle que l'offre de CCI Formation s'appuie sur les diplômes de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur, du CNAM et déploie aussi des certifications, titres professionnels et CQP. De plus, les CCI disposent de leur propre réseau de certification dédié aux métiers du commerce : Negoventis.

 Rentrée 2021- Répartition par niveau			
<i>Situation au 20/09/2021</i>			
Niveau	Effectifs	%	Rentrée 2020 apprentissage
Niv. III (CAP)	1258	33,70%	(+6.0%)
Niv. IV (BAC-BP)	1211	32,44%	(+14.1%)
Niv. V (BAC+2)	809	21,67%	(+0,1%)
Niv. VI et VII (BAC+ 3-4-5) (dont Partenaires 151)	454	12,16%	(+13,8%)
TOTAL	3732		

Jean-François REYNOUARD fait part de son étonnement par rapport aux nombreuses ouvertures de centre de formation. Il évoque l'ouverture d'un centre de formation autour des métiers du numérique qui pourrait accueillir 400 à 600 jeunes à Cholet.

Il s'interroge sur le bassin des apprenants autour de Cholet.

Il évoque la difficulté à trouver des apprenants et des entreprises pour l'ouverture du BTS SIO.

Sandrine CAPELE confirme que l'ouverture d'une formation doit s'appuyer sur un marché.

Michel LANGEVIN indique que les élus des territoires sont demandeurs d'ouverture de formations pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises. Il cite l'initiative des entreprises du transport et de la logistique à Cholet.

Jean-Benoît PORTIER évoque les risques de la libéralisation de la formation professionnelle. Il indique que des fonds de pension sont entrés dans le système.

Cyrille LAHEURTE déclare que la formation s'inscrit dans un temps long et qu'il faudra mesurer l'efficacité des nouveaux centres de formation à l'issue des parcours.

Il souligne que l'enjeu est de pouvoir répondre aux besoins des territoires tout en étant en capacité d'attirer des jeunes dans ces territoires. L'offre doit pouvoir rencontrer son public. La manne des jeunes n'est pas infinie. Le risque est de fragiliser certaines offres de formation et certains bassins d'emploi.

Il indique que la Cour des comptes mène actuellement une enquête sur les effets de la réforme de la formation professionnelle.

Yannis BORJON-PIRON attire l'attention sur la réflexion à avoir avant d'ouvrir des formations en fonction des territoires et la nécessité de conserver une discussion avec les branches.

Sandrine CAPELE affirme que CCI Formation est attentif à la cohérence des centres de formation dans les territoires.

Yannis BORJON-PIRON estime notamment qu'il y aurait des choses à faire dans le Saumurois concernant les formations pour les métiers du bâtiment.

Sandrine CAPELE indique que le réseau Negoventis existe depuis 10 ans. Il est présidé par Éric GROUD, ancien président de la CCI du Maine-et-Loire.

Une vidéo de Éric GROUD présentant le réseau Negoventis est projetée. Les formations du réseau préparent à onze diplômes reconnus par l'État, du niveau 3 au niveau 7, tous inscrits au répertoire national des certifications professionnelles sur 4 filières : la vente, le commerce, le commerce international et le tourisme-hôtellerie-restauration.

UNE ORGANISATION EN FILIÈRES



Niveau/Filière	Vente	Commerce	International	Tourisme-Hôtellerie-Restauration
Niveau 3		Employé Polyvalent du Commerce et de la Distribution		
Niveau 4 BAC	Vendeur Conseiller Commercial			Réceptionniste Polyvalent en hôtellerie
Niveau 5 BAC+2	Attaché Commercial	Gestionnaire d'Unité Commerciale		Assistant Manager Tourisme Hôtellerie Restauration
Niveau 6 BAC+3	Responsable de Développement Commercial	Responsable de la Distribution	Responsable en Commerce International	Responsable d'un Centre de Profit Tourisme Hôtellerie Restauration
Niveau 7 BAC+5			Manager du Développement d'Affaires à l'International	

Les formations Negoventis disposent d'un référentiel organisé en blocs de compétences, d'un règlement de certification harmonisé, de fiches pédagogiques, d'un cahier des charges concernant les épreuves de validation de bloc de compétences et d'outils d'accompagnement à la VAE.

Elles sont accessibles avec le statut étudiant, l'apprentissage, le contrat de professionnalisation, de salarié/demandeur d'emploi et via la VAE.

6 000 personnes sont formées chaque année dans le cadre de ce réseau national. Le taux en emploi (CDI), 6 mois après la sortie, est de 74% au niveau national.

Le réseau dispose d'un espace dédié sur la plateforme d'E-learning des CCI, qui comprend des outils de positionnement, des tests de recrutement et les parcours en ligne pour 5 titres.

En conclusion, Sandrine CAPELE déclare que Negoventis constitue une force du réseau des CCI et du CFA de la CCI du Maine-et-Loire. Cela permet d'avoir la main sur l'adaptation de l'offre aux besoins des territoires.

3.2 ISTOM

Jean-Benoît PORTIER, président du conseil d'administration de l'ISTOM, école supérieure d'agro développement, qui s'est installée à Angers en 2018, remercie l'assemblée de lui donner l'occasion de présenter l'école. Il est accompagné par Marc POULY, directeur général, auquel il donne la parole pour la présentation de l'école.

L'ISTOM EN QUELQUES CHIFFRES



- 113 ans d'existence
- 3.500 diplômés installés dans plus de 110 pays
- 16 mois de stages et de missions
- 120 disciplines enseignées
- 3 050 heures de cours et 16 mois de stage dont 14 à l'international.
- Une équipe de 37 permanents et 180 intervenants extérieurs
- Habilitée par la CTI depuis 2004.

LES PILIERS DE LA FORMATION DE L'ISTOM



AGRO-DÉVELOPPEMENT
Agroécologie

L'ISTOM forme des ingénieurs capables d'innover, d'apporter des solutions en termes de recherche, d'ingénierie, ou d'organisation afin de favoriser un développement agricole socialement et écologiquement responsable, dans les pays des Suds.



PLURIDISCIPLINAIRE

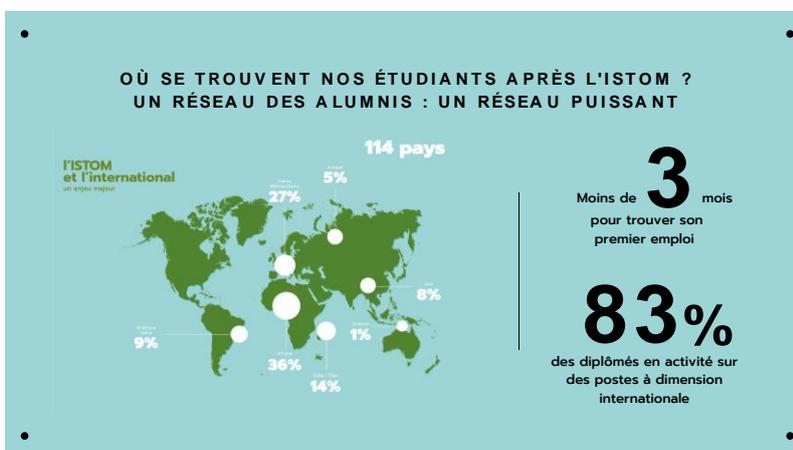
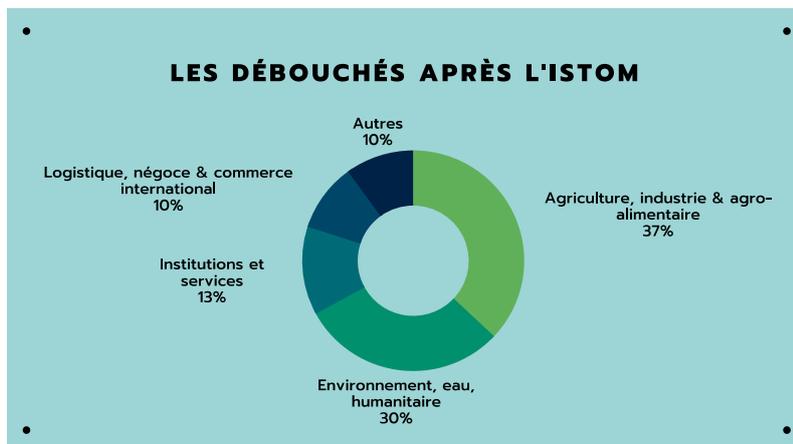
L'ISTOM conjugue dans sa formation : les sciences fondamentales, les sciences de la vie et les sciences agronomiques, mais également les sciences socio-économiques, dont l'apport est indispensable pour comprendre et répondre aux questions de développement.



TERRAIN & INTERNATIONAL

Le terrain est au cœur de la formation de l'ISTOM. Les étudiants n'ont pas moins de 16 mois de stages durant leur cursus de 5 ans dont 14 à l'étranger. Ils opèrent là où les problématiques mondiales se posent, c'est-à-dire dans les pays des Suds.

	FORMATION	STAGES
CYCLE PRÉPARATOIRE	<p>1A Sciences fondamentales Sciences biologiques Initiative socio-économique au développement Langues & Insertion professionnelle Mission de Découverte d'Initiative Sociale et Solidaire (MDISS)</p> <hr/> <p>2A Sciences fondamentales Sciences appliquées à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement Approche socio-économique au développement Langues & Insertion professionnelle Stage en Exploitation Agricole</p>	<p>MISSION DE DÉCOUVERTE D'INITIATIVE SOCIALE ET SOLIDAIRE (MDISS) Durant environ 3 semaines au cours de l'été, les étudiants vont découvrir le fonctionnement d'une association de solidarité internationale ou de développement local en France ou à l'étranger. <i>Préservation des forêts de mer (Indonésie) / Etude particulière d'une zone agroprofessionnelle (Cameroun)</i></p> <p>STAGE EN EXPLOITATION AGRICOLE Les étudiants vont s'immerger durant 6 semaines au sein d'une exploitation agricole, européenne afin de mettre en pratique les enseignements d'agronomie. Ils appréhendent les contraintes agricoles sur 2 périodes différentes : novembre et août.</p>
CYCLE INGÉNIEUR	<p>3A Agronomie et agricultures tropicales Sciences appliquées et méthodes de l'ingénieur Analyse du développement Langues Stage en Entreprise</p> <hr/> <p>4A Gestion de projet Outils et méthodes de l'ingénieur Entrepreneuriat et développement Langues Mission d'expertise à l'international / Mission Jeunes Experts</p>	<p>STAGE EN ENTREPRISE Les étudiants sont amenés à réaliser des missions techniques dans une entreprise de la filière agricole des pays du Sud durant près de 3 mois. <i>Diagnostic socio-économique pour une coopérative de producteurs de canne à sucre biologique (Paraguay) / Etude de l'impact environnemental d'une exploitation de mangues (Equateur) / Supervision d'un essai rural/urbain sur les cultures de légumes rouges (Thaïlande)</i></p> <p>MISSION JEUNES EXPERTS (MJE) La Mission Jeunes Experts est un travail mené par un groupe d'étudiants, se déroulant de la 3ème à la 5ème année. Il s'agit d'identifier, de concevoir et de réaliser une expertise pour un commanditaire professionnel. Il s'agit d'une mission en mode projet dont 2 mois à l'étranger. <i>Etude de la filière caillé en vue d'obtenir une certification (Gambie) / Etude de valorisation des résidus de cultures maraichères (Sénégal)</i></p>
	<p>5A 1 semestre de cours spécialisés parmi 10 Domaines d'Approfondissements au choix 6 mois de stage ingénieur</p>	<p>STAGE DE FIN D'ÉTUDES Pour clôturer ses études, l'étudiant part 6 mois dans un pays du Sud afin de réaliser une mission d'ingénieur qui le propulsera vers le monde du travail. <i>Etude de l'accès à l'eau potable et l'assainissement de la ville d'Oran (Algérie) / Evaluation d'un microcrédit agricole (Kenya)</i></p>



Marc POULY indique que le conseil d'administration est en train de redéfinir la stratégie de l'école. La réflexion débouchera sur un plan d'action qui devrait être défini au cours du premier semestre.

Des projets ont d'ores et déjà été lancés.

Concernant la pédagogie :

- Un semestre entier sera dispensé en anglais afin de pouvoir accueillir des étudiants étrangers.
- Une revue générale des cursus sera faite pour mieux l'adapter aux besoins des entreprises.
- Une réflexion a été lancée pour diversifier les modalités de formation : formation continue, apprentissage et cursus étrangers.
- Améliorer la notoriété de l'école dans l'enseignement supérieur en intégrant la conférence des grandes écoles.

Concernant le développement de l'école :

- Relancer les partenariats existants et en ouvrir d'autres en fonction de la stratégie qui sera retenue par le conseil d'administration.
- Atteindre un recrutement de 100 élèves par an (120 avec les élèves étrangers) et créer des partenariats avec les lycées en France et à l'étranger.

- Mettre en place un réseau international et national d'entreprises qui soutiennent l'école en bâtissant des partenariats durables et concrets, en proposant des formations continues, des stages et en accompagnant des projets de recherche et développement.
- Construire une résidence d'étudiants à Belle-Beille, à côté de l'école.

En conclusion, Marc POULY, déclare que l'ISTOM a besoin de travailler avec les entreprises, notamment pour concevoir les référentiels de compétences et que l'école souhaite travailler pour le territoire en élargissant son offre de formation aux entreprises locales.

Jean-Benoît PORTIER souligne également la volonté du conseil d'administration de travailler avec les entreprises du territoire (il cite Giffard et Evolis) et de rayonner à partir d'Angers. Il ajoute que les domaines étudiés à l'ISTOM sont au cœur de l'actualité : la transition écologique et énergétique et l'alimentation dans le monde.

Il indique qu'un enseignant chercheur a été interviewé récemment dans un reportage diffusé sur TF1 en lien avec la protection de la biodiversité. Cet enseignant a réalisé une carte de France des lieux sauvages.

Zacharie FAIQ, membre du conseil d'administration de l'ISTOM, déclare qu'il souhaite que son entreprise travaille avec l'école. Des étudiants pourraient être associés à des projets R et D, par exemple en réfléchissant à la conception de packaging éco-responsables.

Michel LANGEVIN indique qu'une étudiante de l'ISTOM a été recrutée par la CCI régionale en tant que chargée de mission sur l'eau. Les compétences et l'énergie de cette personne l'ont impressionné. Cela illustre selon lui la qualité de la formation dispensée à l'ISTOM.

François LELIÈVRE demande si l'école reçoit des financements de la part d'organismes para gouvernementaux dans les pays du Sud, si des administrateurs viennent de ce type d'organismes et si l'école a prévu de contacter les organismes et entreprises qui travaillent avec les pays de Sud.

Marc POULY répond qu'aucun administrateur ne vient d'organismes qui travaillent avec les pays de Sud.

Il indique que le modèle économique repose sur les frais de scolarité et les subventions de l'État et du ministère de l'enseignement supérieur.

La réalisation d'un benchmark pour la recherche de financements de façon structurée fait partie des projets à mener.

Il indique que l'ISTOM travaille avec l'agence française de développement, l'association AFDI et a mené des missions d'expertise pour la FAO.

Il souligne que si les partenariats ne sont pas toujours formalisés, le dialogue est concret sur le terrain.

Il invite les membres de la CCI à flécher la taxe d'apprentissage vers l'école.

3.3 Agenda

Emmanuel PICOT présente la journée « International week » qui aura lieu le 28 septembre au Centre des congrès à Angers.

Les folles journées pour entreprendre se dérouleront du 11 au 15 octobre.

Parmi la trentaine d'événements proposés dans le département, la CCI organise une deuxième session de l'opération « Pitch for money ».

Philippe BESNIER indique qu'il s'agit d'un rendez-vous entre porteurs de projets et l'ensemble des investisseurs du territoire. Après deux journées de coaching, les candidats ont 5 minutes pour convaincre un investisseur et obtenir un rendez-vous.

Cyrille LAHEURTE indique que la CCI accueillera le 14 octobre le forum national des achats qui proposera un regard croisé sur les achats publics et privés.

La 5^e Connected week aura lieu du 24 au 27 novembre.

Une journée organisée par la CCI, Aldev, Angers Technopole, l'école d'ingénieurs Esaip et les associations ADN Ouest et Femmes du digital Ouest se déroulera au centre Pierre-Cointreau. Elle sera dédiée au numérique responsable et à la cybersécurité.

Jean-François REYNOUARD indique que la soirée de fin de mandature aura lieu le 15 octobre dans le parc Terra Botanica.

Il invite les membres de l'assemblée à encourager les chefs d'entreprise à aller voter. Le scrutin se déroulera sous format électronique, du 27 octobre au 9 novembre.

L'installation de la nouvelle équipe est prévue le 19 novembre.

Philippe BESNIER indique que du 1^{er} au 14 octobre se dérouleront les élections à la Chambre des métiers et que la CPME soutient la liste « Fiers d'être artisans ». Cette liste porte notamment le rapprochement de la Chambre des métiers et de la CCI au service de l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

Emmanuel PICOT, co-président du club des partenaires, et Matthieu BLESTEAU, directeur associé de l'agence, prestataire de l'association, présidée par le tennisman Nicolas MAHUT, qui organise l'événement, présentent le tournoi de tennis international féminin WTA qui aura lieu du 6 au 12 décembre à l'Arena Loire, à Trélazé.

Emmanuel PICOT explique que cet événement a besoin du territoire et des entreprises pour s'inscrire dans la durée. Il estime qu'il s'agit d'une belle opportunité pour communiquer.





Matthieu BLESTEAU souligne l'intérêt pour les entreprises de devenir partenaires de l'événement. Au-delà de sa dimension sportive et du rayonnement sportif, il indique que cet événement a été conçu pour apporter des choses au territoire. L'association a la volonté de travailler le plus possible avec les entreprises du territoire, notamment pour l'hébergement et la restauration.

Il souligne la démarche RSE développée autour de l'événement, notamment avec des actions organisées dans les quartiers, à l'intention des scolaires et des étudiants. Cet événement pourrait permettre d'amplifier la démarche RSE des entreprises.

Il présente les opérations de communication qui peuvent être organisées avec les entreprises.

Emmanuel PICOT indique que le budget n'est pas bouclé. Il se tient à la disposition des membres de l'assemblée qui souhaitent avoir plus d'information.
Il souhaite que l'événement se déroule dans les meilleures conditions et soit à la hauteur de ses ambitions.

Fin de la réunion à 12h.

La prochaine assemblée générale aura lieu
le vendredi 29 octobre 2021.

Le Directeur général

Le Secrétaire

Cyrille LAHEURTE

Emmanuel PICOT
